

NEWREST + ASSURANCE AXA = RÉGRESSION !NON À L'INDIVIDUALISATION
DES COTISATIONS AXA !**OUI AU PRINCIPE MUTUALISTE
DE SOLIDARITÉ !**

Pourquoi, après avoir dénoncé les contrats mutuelles en cours, refusé d'organiser un appel d'offres, la Direction refuse-t-elle d'expliquer son choix AXA ?

Parce que NEWREST est « maqué » avec AXA ! Suite au tract CFDT, la Direction a éprouvé le besoin de réunir les signataires le 17 novembre dernier.



**LA CFDT PONTE L'IGNORANCE
FEINTE DE LA DIRECTION, ET LA
CONTRAIT À REVOIR SA COPIE...**

- ⇒ À cette réunion, seule la CFDT relevait les erreurs de calculs de la Direction, et surtout son ignorance quant à la fiscalisation particulière aux contrats à options.
- ⇒ En effet, la proposition d'options AXA est dite NON RESPONSABLE avec pour conséquences le passage de 7 % à 14 % de la taxe spécifique et la fiscalisation de la cotisation (+ 25 % pour le salarié, + 50 % pour NEWREST). ●●



**MAIS L'OFFRE AXA
RESTE D'ABORD UN ALIGNEMENT
VERS LE BAS POUR TOUS !**

- ⇒ Le tour de passe-passe d'AXA c'est la cotisation unique pour tous. Avec AXA, tous les salariés cadres ou non-cadres sont sur la même base de cotisation et de prestation, inférieure aux prestations actuelles des non-cadres. Ceux qui voudront l'option 2 ou 3 paieront la différence (avec taxe 14 % et fiscalisation de leur cotisation supplémentaire).
 - ⇒ Pour la CFDT, les prestations cadres sont une contrepartie de l'accord NRF, elles doivent être respectées.
- Rappel : En mai 2013, vos O.S. étudiaient avec la mutuelle la mise en place d'une cotisation unique cadres / non-cadres, en alignant l'essentiel des prestations « non-cadres » sur celles des cadres. AXA et NEWREST font l'inverse ! ●●**



**L'ACCORD
FRAIS DE SANTÉ,
FEDERATEUR PAR NATURE,
ENTRE LES SALARIÉS
ET L'EMPLOYEUR
EST DEVENU
UN OBJET DE CONFLIT
ET DE DÉFIANCE !
BRAVO, NEWREST ! ●●**



CFDT CHEMINOTS
47-49, avenue Simon Bolivar,
75019 PARIS
☎ 01 56 41 56 70
📠 01 56 41 56 71
✉ contact@cfdtcheminots.org

www.cfdtcheminots.org



LES SALARIÉS

DE LA RESTAURATION
FERROVAIAIRE **N'ONT PAS DIT
LEUR DERNIER MOT ! ●●**



Cfdt:

RESTAURATION
FERROVAIAIREFLASH
INFOS**L'OFFRE AXA
N'EST PAS TENABLE.**

AUJOURD'HUI, LE CONTRAT
MÉDÉRIC EST DÉJÀ EN PERTE,
MALGRÉ UNE COTISATION
SUPÉRIEURE. ●●

**QUEL PIÈGE SE CACHE
DERRIÈRE LES COTISATIONS
OPTIONNELLES ?**

- ⇒ **Le salarié qui choisit une option « en veut pour son argent », et consomme en conséquence :** étant peu nombreux sur ces options, le contrat est immédiatement déficitaire, ce qui impose une hausse rapide de la cotisation.
Les options ne sont pas durables.
- ⇒ **Les risques « lourds »** ne sont plus correctement couverts, l'employeur s'est désengagé et a diminué son poste mutuel, c'était sa priorité.
Les salariés se débrouilleront !
- ⇒ **Au départ,** la cotisation est légèrement inférieure à l'actuelle, mais son augmentation sera inéluctable. ●●



AVEC UN CONTRAT SNCF PLUS
QUE PROFITABLE, **NEWREST EN
VEUT ENCORE PLUS, TOUJOURS
PLUS !** PENDANT CE TEMPS-LÀ,
À BORD, LES COMMERCIAUX
CONTINUENT DE **PERDRE DE
L'ARGENT ET À MASQUER
LES INSUFFISANCES** DE LEUR
EMPLOYEUR... ●●



M. CARPENTIER VIENT
D'ÉCRIRE À SES SALARIÉS :
**« NOUS AVONS UNE
CONFIANCE TOTALE
DANS NOTRE CAPACITÉ
À RÉUSSIR ENSEMBLE ».**
AVEC CE QUE VOUS VENEZ
DE FAIRE, M. CARPENTIER,
**IL VOUS SERA DIFFICILE
DE GAGNER L'INDISPENSABLE
CONFIANCE DE VOS
SALARIÉS.** ●●

**POUR LA CFDT,
LA DIRECTION DOIT FAIRE
SON AGGIORNAMENTO**

- ⇒ **Faire le bilan,** avec les signataires de l'accord mutuel du contrat en cours.
Seule cette analyse peut nous éclairer sur la suite.
- ⇒ **Organiser un appel d'offre,** dans la transparence, sur la base d'un cahier des charges concerté.
Le décret mutuelle qui vient d'être publié rend d'autant plus indispensable cette action.
- ⇒ **Donner la priorité au choix** mutualiste car à but non-lucratif et solidaire. ●●



**BAISSE DU COÛT
DE L'ASSURANCE SANTÉ
POUR NEWREST,**
C'ÉTAIT L'OBJECTIF. ●●

**COTISATION DE BASE
POUR TOUS ET SUPPRESSION
DU « RÉGIME CADRES »,
UNE BONNE AFFAIRE
POUR NEWREST**

- ⇒ **Les chiffres des cotisations à la mutuelle MEDERIC, aujourd'hui :**
 - > cadres : 274 950 €.
 - > non-cadres : 1 622 088 €
 - > total : 1 897 038 €
 - ⇒ **Les chiffres des cotisations à l'assurance AXA, demain :**
 - > régime unique : NEWREST ne participe que sur l'option de base.
 - > total : 1 450 x 87,81 € x 12 = 1 527 894 €
- Résultat : baisse de 369 144 €, dont 60 % (221 486 €) au bénéfice de NEWREST, par an, soit un minimum de 880 000 € pour 4 ans.** ●●



POUR LA CFDT, **NEWREST
A « TOMBÉ LE MASQUE ».**
LA **MUTUELLE** EST LE PREMIER
**TRÈS MAUVAIS SIGNAL
ENVOYÉ À TOUS !** SUIVRONT
LA REPRÉSENTATION DES
SALARIÉS, L'INTÉRESSÉMENT
DES COMMERCIAUX, ET
L'APPLICATION DE L'AUDIT
PLANNING. **EST-T-IL POSSIBLE
DE CONSTRUIRE L'AVENIR DE LA
RESTAURATION FERROVAIAIRE
AVEC UN EMPLOYEUR DONT LA
DYNAMIQUE EST « LA MARCHÉ
ARRIÈRE POUR LES SALARIÉS
ET LA MARCHÉ AVANT POUR
NEWREST » ?** ●●